

VOUS VOUS ÊTES DONNÉ DU MAL POUR RENDRE VOS NOUVEAUX PRODUITS ET SERVICES CONFORMES AUX EXIGENCES DE VOS MARCHÉS CIBLES AU CANADA ET AILLEURS. POURQUOI NE PAS LE MONTRER?



Que vous manque-t-il pour vous démarquer?

LA CERTIFICATION

Conseil canadien des normes
PROGRAMMES D'ACCREDITATION DE
L'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ

Canada

Une marque de certification, c'est une preuve concrète que votre produit ou service répond non seulement aux normes établies en matière de sécurité et de qualité, mais aussi que vous avez pris la peine de le prouver. De plus, si vous avez l'intention de faire de l'exportation, la marque de certification peut vous faciliter l'accès aux marchés étrangers.

Dans bien des cas, la certification est prescrite par la loi. Même lorsqu'elle ne l'est pas, la détenir peut être un atout rentable. La marque de certification est garante de sécurité et de qualité, ce qui augmente vos chances de succès sur les marchés compétitifs nationaux et internationaux.

PROUVER SA CONFORMITÉ

La marque d'approbation d'un organisme de certification accrédité pourrait bien être la clé de votre succès.

Vos clients peuvent avoir confiance dans vos produits et services sachant qu'ils ont fait l'objet d'un examen rigoureux de la part d'un organisme indépendant, qui les a trouvés conformes aux normes applicables. C'est aussi un moyen de vous assurer que vos pratiques sont aussi bonnes, sinon meilleures, que celles de la concurrence.

Renforcez encore plus votre crédibilité et votre commerciabilité en choisissant l'un des organismes de certification accrédités par le Conseil canadien des normes.

Ces organismes certifient des produits et services dans divers domaines allant du matériel de plomberie et de l'équipement électrique en passant par les produits de l'éclairage et les aliments biologiques.

POURQUOI CHOISIR UN ORGANISME ACCRÉDITÉ PAR LE CONSEIL CANADIEN DES NORMES?

Le Conseil canadien des normes est un organisme mandaté par le gouvernement fédéral pour gérer le Système national de normes. Il tient à ce que les normes servent les Canadiens. Ses programmes d'accréditation sont estimés par les organismes gouvernementaux, les entreprises et l'industrie ainsi que les consommateurs.

Sur la scène mondiale, il représente les intérêts du Canada auprès des organismes internationaux qui élaborent les normes de produits et de services. Il travaille également en étroite collaboration avec ses partenaires internationaux pour que la certification accordée par ses organismes accrédités soit reconnue par les pays dans lesquels vous désirez faire affaire.

L'information, c'est essentiel. Le Conseil canadien des normes met les organismes de certification au courant des changements ayant des répercussions sur leurs affaires, ce qui leur permet de s'appliquer à vous livrer un service de qualité identique.

VOUS AIDER À TROUVER L'ORGANISME DE CERTIFICATION QU'IL VOUS FAUT

Le Conseil canadien des normes est votre trait d'union avec les organismes compétents en matière de certification de produits et services. La liste complète de ses organismes de certification accrédités est facilement accessible dans son site Web. Parcourez ce site pour connaître les toutes dernières nouvelles liées à la certification.

<http://www.ccn.ca>
info@scc.ca
Tél. : (613) 238-3222

Devenir un organisme de certification de produits et services accrédité, ça vous intéresse?

Détenir l'accréditation est, pour un organisme, une excellente façon de prouver aux clients éventuels qu'il est à la fois fiable et axé sur la qualité du service. Communiquez avec nous pour en savoir plus.